

# **INTERNET**

## **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

de la

COMMISSION DE SURVEILLANCE DE LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE  
TRAVAIL

POUR LES HÔTELS, RESTAURANTS ET CAFÉS (CCNT)

pour l'année 2013

---

### **TABLE DES MATIÈRES**

- I CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE TRAVAIL
- II EXÉCUTION DE LA CONVENTION
- III NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS
- IV COMMISSION PARITAIRE DE SURVEILLANCE de la CCNT
- V ORGANES D'EXÉCUTION - Commission de surveillance
- VI BILAN au 31 décembre 2013

## I Convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés

---

Nous avons pris congé de notre président, l'ex-conseiller national François Lachat, lors de la dernière séance de 2012, en lui exprimant nos profonds remerciements pour les services rendus. Peter Hohl a été élu à l'unanimité nouveau président lors de la séance de la Commission plénière du 5 décembre 2012. Sa première année présidentielle a commencé avec la séance du 23 janvier 2013.

Les principaux thèmes traités en 2013 par la Commission paritaire de surveillance et l'office de contrôle, en plus des affaires courantes, ont été l'arrêt du Conseil fédéral concernant le nouveau champ d'application ainsi que la réalisation et la mise en service de la nouvelle solution pour l'informatique de l'office de contrôle.

Articles 1 et 2 CCNT, nouveau champ d'application :

La demande d'extension du champ d'application a été publiée le 18 décembre 2011. Il s'en est suivi plus de 150 oppositions qui ont pu être traitées avec succès dans le courant des années 2012 et 2013, si bien que le Conseil fédéral a prononcé le 13 juin 2013 la force obligatoire générale, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2013.

Ensuite, la délégation du comité (Hannes Jaisli, Stefan Unternährer et le conseiller juridique externe Thomas Jaisli) a eu plusieurs entretiens avec le Seco (pour des questions d'interprétation) et avec les associations concernées.

Il a par ailleurs fallu demander au Conseil fédéral la reconduction de base de l'extension de la Convention pour une période de quatre ans. Elle a été prononcée le 26 novembre 2013.

Nouvelle solution informatique :

L'objectif fixé lors de la séance initiale du 21 décembre 2012, qui était de pouvoir initialiser la facturation des contributions aux frais d'exécution avec le nouveau système informatique, a été atteint. Un groupe de travail composé de Peter Hohl, président de la Commission paritaire de surveillance, Alfred Klopfenstein, chef de projet externe, Richard Knutti, de la société Comgate Solutions AG, Hansjürg Moser, directeur de l'office de contrôle, Susanne Flury, représentante du services interne, et Quentin Charmillot, représentant des inspecteurs, a été institué.

Ce groupe de travail chargé du pilotage a siégé toutes les deux semaines pour se tenir au courant de l'avancement des travaux de projet et pour clarifier et résoudre les problèmes apparaissant.

La première étape a été la programmation et la mise en service de la gestion des établissements, ce qui a déjà pu être fait au mois de mai.

Attendu qu'une migration d'Office 2003 à Office 2013 et du système d'exploitation XP à Windows 8 a également été réalisée, l'ensemble du service interne a été formé en conséquence pendant deux jours, à la fin mai, par Hildegard Fischer de la société Traicon. A partir du mois de juin 2013, le service interne disposait de la nouvelle gestion des établissements et a pu travailler avec cet outil.

L'étape suivante a été la mise en service et l'introduction par étapes du Workflow pour le traitement des plaintes par les inspecteurs. Lors d'un séminaire de trois jours, tous les inspecteurs ont été instruits aussi bien à Office 2013 et Windows 8 qu'à l'utilisation de la gestion des établissements et du Workflow pour le traitement des plaintes.

A cet effet, ils ont tous reçu un équipement complet ( tablette, Notebook, Dockingstation, etc.) à l'utilisation duquel ils ont été instruits, et qui a été installé et testé à leur domicile par M. Alfred Klopfenstein.

La nécessité de procéder à des extensions a été constatée lors de séances du comité de pilotage. Ces Change-Requests ont été collectés et seront réalisés et introduits dans le système dans l'ordre des priorités à partir de 2014.

Le nouveau système informatique a été entièrement présenté et expliqué au comité de la Commission paritaire de surveillance, lors de la séance du 17 décembre 2013, par Susanne Flury, Quentin Charmillot, Alfred Klopfenstein et Richard Knutti.

## II

**Exécution de la Convention**

Les principales activités réalisées en 2013 ont été :

**1.) Encaissement des contributions aux frais d'exécution**

Cette année, les contributions aux frais d'exécution restent à Fr. 89.– par établissement et par collaboratrice et collaborateur.

En 2013 aussi, les factures des contributions annuelles aux frais d'exécution ont été envoyées en décembre.

Sur les 1'173 dossiers en suspens au début de 2013 et les 2'869 dossiers transmis en août, 1'548 dossiers ont été liquidés par le Bureau de recouvrement de créances jusqu'au 31 décembre 2013.

**2.) Renseignements juridiques téléphoniques**

25'293 renseignements téléphoniques gratuits concernant la CCNT ont été donnés en 2013 (exercice précédent: 25'524). Il faut ajouter à ce nombre 6'994 renseignements concernant le Code des obligations, la loi sur le travail, l'encaissement des contributions aux frais d'exécution, etc. (exercice précédent : 6'957). Ce nombre correspond à une moyenne d'environ 129 renseignements téléphoniques par jour ouvrable (exercice précédent : 131).

Le nombre de conseils personnels donnés au guichet s'est élevé à 119 au total (exercice précédent: 147).

Le nombre de demandes de renseignements par courrier électronique a été de 3'490 en 2013 (exercice précédent: 3'613).

**3.) Internet**

En 2013, notre site Internet a été visité en moyenne 1'302 fois par jour (exercice précédent: 1'434) avec un total de 20'171 pages consultées (exercice précédent: 22'179), ce qui correspond à 39'062 visites et 605'139 pages consultées par mois (exercice précédent: 665'362).

**4.) Contrôles par sondages****4.1.) Contrôles par sondages du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 30 juin 2013**

La nouvelle série de contrôles par sondages, qui avait démarré le 1<sup>er</sup> juillet 2012, a porté sur 2'000 établissements sélectionnés de manière aléatoire et s'est terminée dans les délais, le 30 juin 2013. Ce cycle de contrôles a porté sur le contrôle du temps de travail, le respect des salaires minimums et les décomptes finaux du temps de travail.

Parmi les établissements contrôlés, 90 % respectaient les salaires minimums et 92.5 % disposaient d'un système utilisable de contrôle du temps de travail. 80% des établissements contrôlés disposaient d'un décompte final pour le personnel arrivant au terme des rapports de travail.

Tous les points contrôlés étaient conformes à la CCNT dans 1'355 établissements.

#### 4.2.) Contrôles par sondages à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013

2'000 établissements ont de nouveau été sélectionnés de manière aléatoire pour des contrôles par sondages à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013. Les points contrôlés sont:

- Salaires minimums des catégories I, II, III (conformément à l'article 10 CCNT)
- Contrôle du temps de travail (conformément aux articles 15, 21 CCNT)
- 13<sup>e</sup> salaire (conformément à l'article 12 CCNT).

899 établissements ont pu être contrôlés jusqu'au 31 décembre 2013.

#### 5.) Loi sur les travailleurs détachés

A la suite de plusieurs entretiens avec des représentants du Seco, la transmission des informations des organes d'annonce cantonaux à la Commission paritaire de surveillance a continué de s'améliorer en 2013 par rapport à l'année précédente. 10 cantons ont annoncé un total de 437 travailleurs détachés et 21 prestataires de services indépendants.

20 cantons ont par ailleurs annoncé, au total, 9'712 travailleurs étrangers qui ont pris un emploi auprès d'un employeur suisse (exercice précédent: 7'788).

En comparaison, le Seco a publié les chiffres suivants:

Travailleurs détachés dans l'hôtellerie et la restauration	1'020
Prestataires de services indépendants	344
Travailleurs étrangers prenant un emploi chez un employeur suisse	13'157

Sur la base des annonces reçues, les inspecteurs ont contrôlé 1'055 travailleurs étrangers dans 191 établissements.

L'assistant à l'inspection a contrôlé 315 travailleurs détachés et 21 prestataires de services indépendants dans 39 établissements.

#### 6.) Loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir (LTN)

Les conventions conclues en 2008 avec les cantons de Bâle-Ville et de Zurich ont été reconduites, respectivement maintenues en 2013. Des procès-verbaux relatifs au travail au noir ont été établis à l'occasion des contrôles par sondages pour 317 établissements et transmis à qui de droit.

#### 7.) Inspecteurs/trices

En plus des contrôles par sondages et des contrôles subséquents, les inspecteurs/trices ont effectué 370 contrôles pendant l'exercice sous revue, sur la base de 389 nouvelles plaintes et de 22 plaintes datant de l'année précédente. Parallèlement, 13 dossiers ont été fermés (retraits, non-assujettissements, faillites, etc.).

Les inspecteurs ont par ailleurs effectué 997 contrôles subséquents en 2013 (découlant de contrôles par sondages et de plaintes).

## III.

**Nombre d'établissements assujettis**

Situation de la CCNT au début de l'année 2013:

- Etablissements assujettis	27'140
- Départs en cours d'année en raison de la cessation d'activités, parce que les conditions d'assujettissement n'étaient plus remplies, etc.	
898	
- Nouveaux assujettissements à la suite de l'ouverture de nouveaux établissements, de réouvertures ou parce que l'établissement remplit les conditions d'assujettissement	
607	
	_____
- Nombre d'établissements assujettis à la fin de 2013	26'849
	=====

Simultanément aux contrôles, les collaborateurs au service extérieur ont effectué 51 examens sur place concernant l'assujettissement à la CCNT.

## IV

### Commission paritaire de surveillance de la Convention collective nationale de travail

Pendant l'exercice sous revue, la Commission de surveillance a siégé en **séance plénière** au printemps et en automne (le 12 juin à Lucerne et le 9 décembre à Zurich).

Les affaires suivantes ont été traitées :

- Bilan et compte d'exploitation 2012
- Bilan intermédiaire au 30 juin 2013
- Attributions
- Budget 2014
- Rapport de gestion 2012
- Résultats des contrôles par sondages de juillet 2012 à juin 2013
- Litiges (peines conventionnelles)
- Décision de versement de contributions pour les cours de formation continue et de perfectionnement d'UNiA, en vertu de l'article 35h CCNT
- Informations sur le projet informatique
- Formation et perfectionnement
- Articles 1 et 2 CCNT, champ d'application
- Campagne d'image de marque, Zenhäusern & Partner AG.

En 2013, le **comité** de la Commission de surveillance a siégé à une reprise en janvier, février, mars et avril, à deux reprises en juin, et à une reprise en août, septembre, octobre, novembre et décembre.

Ces séances ont eu lieu à Berne, Bâle, Egerkingen, Lucerne, Olten et Zurich.

Le comité a traité les affaires permanentes suivantes : questions financières (bilan et compte d'exploitation 2012, bilan intermédiaire au 30 juin 2013, attributions de fonds, budget 2014), contrôles par sondages (état des travaux, contrôles subséquents), litiges juridiques de la Commission de surveillance et de l'office de contrôle, informations concernant les commissions tripartites et statistique des renseignements donnés par l'office de contrôle.

Les thèmes suivants, notamment, ont complété l'ordre du jour des séances :

- CCNT 2010 ; concept de formation et de perfectionnement : répartition des fonds et subventions
- Comptes rendus et décomptes finaux pour les cours Progresso, Galateo et Progredir
- Convention entre le Seco et la Commission paritaire de surveillance de la CCNT pour les hôtels, restaurants et cafés au sujet de l'exécution des mesures d'accompagnement
- Décompte final, solution pour l'office de contrôle
- Versements aux parties contractantes
- Convention de prestations en rapport avec l'exécution de la loi fédérale concernant des mesures en matière de lutte contre le travail au noir
- Articles 1 et 2 CCNT, champ d'application : concept concernant l'assujettissement de nouveaux établissements

- Projet informatique : information sur l'état des travaux
- Démonstrations de la nouvelle base de données et du Workflow pour le traitement des plaintes
- Nouvelle forme juridique de l'office de contrôle
- Cours pour les fiduciaires
- Questions d'assujettissement
- Salaires pendant les stages préalables
- Tempcontrol, etc.



## V

**Organes d'exécution de la Convention collective nationale de travail pour les hôtels, restaurants et cafés****Commission de surveillance**

<b>Président</b>	Monsieur P. Hohl, lic. oec. HSG	Pfaffhausen
<b>Représentants d'hotelleriesuisse</b>	Monsieur G. Brentel Monsieur M. Kaufmann, avocat Monsieur P.-A. Michoud	Altendorf Berne Yverdon
<b>Représentants de Gastrosuisse</b>		
Jusqu'à 10.13	Monsieur H. Jaisli, avocat Monsieur J. Müller-Tschirky Monsieur E. Bachmann Monsieur F. Haenni	Zurich Saint-Gall Zurich Lausanne
A partir de 10.13	Monsieur C. Belser, lic. en droit	Zurich
<b>Représentants de SCA</b>		
Jusqu'à 08.13	Monsieur R. Wehrli Monsieur HP. Oettli	Zurich Zurich
A partir de 08.13	Monsieur P. Küng	Zurich
<b>Représentant/es de H &amp; G Union</b>	Monsieur E. Dubuis Monsieur U. Masshardt Monsieur J. Gonzalvez Madame M. Stalder Monsieur St. Unternährer, lic. en droit Monsieur G. Knecht	Lausanne Lucerne Lucerne Ebikon Lucerne Thoune
<b>Représentant/es d'UNiA</b>	Monsieur M. Moretto, lic. phil. hist. Madame M. Zürcher	Berne Berne
<b>Représentant de Syna</b>	Monsieur G. Bechtiger	Olten

**Comité****Président**

Monsieur P. Hohl, lic. oec. HSG	Pfaffhausen
---------------------------------	-------------

**Vice-présidents**

Monsieur St. Unternährer, lic. en droit	Lucerne
Monsieur M. Kaufmann, avocat	Berne

**Membres**

Jusqu'à 08.13	Monsieur G. Bechtiger	Olten
	Monsieur R. Wehri	Zurich
Jusqu'à 09.13	Monsieur M. Moretto, lic. phil. hist.	Berne
A partir de 08.13	Monsieur H. Jaisli, avocat	Zurich
A partir de 10.13	Monsieur P. Küng	Zurich
	Monsieur C. Belser, lic. en droit	Zurich

**Délégation des vérificateurs des comptes**

Monsieur G. Bechtiger, Olten  
Monsieur H. Jaisli, avocat, Zurich

**Secrétariat****Commission de surveillance**

Madame Ch. Büchler, Muri

**Organe externe de révision**

KPMG SA, Bâle

## Office de contrôle de la Convention collective nationale de travail

	Directeur	Monsieur H. Moser	Langenthal
Jusqu'à 01.13	Inspecteur	Monsieur B. Ducraux	Ormingen
	Inspectrice	Madame A. Filippi	Airolo
	Inspecteur	Monsieur A. Geiser	Langenthal
	Inspectrice	Madame S. Vulliamy	Poliez-le-Grand
	Inspecteur	Monsieur Q. Charmill	Vicques
	Inspectrice	Madame I. Steiner	Samstagern
	Inspectrice	Madame S. Louis	Winterthur
	Inspecteur	Monsieur P. Poggio	Payerne
	Inspectrice	Madame S. Stegman	San Nazzaro
	Inspecteur	Monsieur R. Sefidan	Büttikon
	Inspecteur	Monsieur J. P. Wälti	Wallisellen
A partir de 01.1	Inspecteur	Monsieur M. Suter	Emmen
	Assistant à l'inspection	Monsieur R. Ottolini	Bâle
	Chef du service interne/comptable	Madame C. Widmer	Bâle
A partir de 08.1	Chef de projet des nouveaux établissements	Monsieur P. Joss	Langenthal
	Collaboratrice TED	Madame S. Flury	Oberwil
	Service juridique	Madame L. Lanz	Ormingen
	Service juridique	Madame C. Bordin	Münchenstein
	Service juridique	Madame R. Zaugg	Büsserach
	Service juridique	Monsieur D. Sägesse	Bâle

## VI

<b>Bilan au 31 décembre</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Liquidités et titres	15'475'681	12'100'354
Créances et régularisations	<u>2'649'266</u>	<u>3'168'192</u>
Total des actifs circulant	18'124'947	15'268'546
Total de l'actif immobilisé	<u>419'366</u>	<u>310'107</u>
<b>Total des actifs</b>	<b><u>18'544'313</u></b>	<b><u>15'578'653</u></b>
Capitaux étrangers à court terme	976'685	649'143
Provisions, formation et perfectionnement	13'860'629	11'562'728
Fonds propres	<u>3'706'999</u>	<u>3'366'782</u>
<b>Total des passifs</b>	<b><u>18'544'313</u></b>	<b><u>15'578'653</u></b>
<b>Compte de profits et pertes</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Recettes des contributions aux frais d'exécution	17'328'614	16'917'509
Autres recettes	507'688	520'126
Produits financiers	<u>37'285</u>	<u>42'585</u>
<b>Total des recettes</b>	<b><u>17'873'587</u></b>	<b><u>17'480'220</u></b>
Charges de l'office de contrôle	5'229'741	4'669'853
Exécution de la Convention, associations	2'200'000	2'200'000
Formation et perfectionnement	<u>10'103'629</u>	<u>10'316'948</u>
<b>Total des charges</b>	<b><u>17'533'370</u></b>	<b><u>17'186'801</u></b>
<b>Résultat</b>	<b><u>340'217</u></b>	<b><u>293'419</u></b>